

Vos questions / nos réponses

Test anti-dopage

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/01/2020 20:14

Bonjour,

J'aimerais savoir si lors d'un contrôle anti-dopage, il est possible de ressortir un résultat POSITIF au cannabis sachant que la personne qui se fait contrôler n'est pas consommatrice mais qu'elle a embrassé quelqu'un qui en avait consommé quelques heures plus tôt ?

Le non-consommateur a- t-il du THC dans le sang ? Dans les urines ?

Merci beaucoup par avance

Mise en ligne le 15/01/2020

Bonjour,

A notre connaissance le THC ne se transmet pas par la salive.

Toutefois certains médicaments peuvent provoquer un résultat positif au THC au cours d'un test de dépistage chez une personne non consommatrice de cannabis. Aussi, si l'usager est sous traitement, il peut se rapprocher du professionnel de santé prescripteur qui pourra attester de ce traitement auprès de l'instance qui a demandé le test.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter tous les jours de 8h à 2h au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par chat via notre site de 14h à minuit.

Bien cordialement

En savoir plus :

- [Dossier dépistage : tableau des durées de positivité](#)
- [Dossier dépistage : le dépistage](#)